

Direction de la communication et de l'information
Pôle communication institutionnelle et information des publics
Personne en charge : Jeanne Stirnweiss

Comité d'interface entre les représentants des pharmaciens et l'ANSM

Ordre du jour de la séance du 2 mars 2023 de 16h à 18h

Horaires	Points prévus à l'ordre du jour
16h - 16h05	I – Introduction
16h05 – 16h25	II – Réévaluation du dispositif d'apposition du pictogramme « femmes enceintes »
16h25 – 17h05	III – Vasoconstricteurs oraux
17h05 – 17h45	IV – Programme annuel du comité : recueil des souhaits des membres pour le programme annuel (contenu des plénières et GT) + modalités d'interrogations ou remontées de sujets par les membres au fil de l'eau
17h50 -17h55	V. Proposition de calendrier
17h55 – 18h	VI. Conclusion